

## DEVENIR DIAGNOSTIQUEUR BPH POUR LA CERTIFICATION NF HABITAT-NF HABITAT HQE

### PRÉ-REQUIS

- > Appartenance à une société ou statut d'indépendant pouvant répondre aux exigences du contrat ST / BPH et ses annexes.
- > Formation bac+2 minimum (BTS ou DUT) dans le secteur du bâtiment ou justification d'une expérience équivalente
- > Expérience dans le domaine de la sécurité incendie de l'habitat (spécifique rénovation)
- > Justifier de bases fondamentales en thermique, sur la norme des garde-corps et en acoustique
- > Expérience spécifique dans le domaine de l'habitat existant. De préférence avec une expérience de diagnostic généraliste, maîtrise d'œuvre, contrôle technique, bureau d'études (spécifique rénovation)
- > Retourner le dossier de candidature dûment complété et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées  
Les pré requis sont validés par CERQUAL.

### OBJECTIFS

- > Apporter l'ensemble des connaissances pratiques et théoriques relative à l'offre BPH de certification, à la présentation des processus associés à la mission de Diagnostiqueur BPH

### PROGRAMME

- > Présentation du Groupe QUALITEL
- > Présentation de l'activité NF HABITAT rénovation
- > Le bilan patrimoine habitat et son processus
- > Le diagnostiqueur BPH : rôle, positionnement et responsabilité
- > Processus administratif et contractuel
- > La certification de l'habitat : contenu, principes, liens avec le BPH
- > Le bilan patrimoine habitat en pratique : contenu de la prestation
- > Détection des non-conformités
- > Qualification de l'état des constituants
- > Focus sécurité incendie
- > Méthodologie de rédaction : présentation du nouvel outil
- > Cas pratique : remplissage du nouvel outil
- > Visite virtuelle et exercice de rédaction
- > Notions d'acoustique + Présentation du Diagnostic Acoustique simplifié
- > Synthèse des notions acquises et bilan de fin de formation

### EVALUATION ET VALIDATION

- > Validation de la formation : QCU 70 % de réussite
- > Obtention de l'agrément provisoire à l'issue de la formation
- > Agrément définitif après évaluation de 3 BPH

### PUBLIC CONCERNÉ

- > Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant obtenir l'agrément diagnostiqueur BPH

*Pour toute demande sur l'obtention de l'agrément, contacter CERQUAL : [formation-cerqual@cerqual.fr](mailto:formation-cerqual@cerqual.fr)*

### DURÉE

- > 2 jours soit 14 heures

### COÛT

- > 1 440 € HT soit 1 728 € TTC (20% TVA)
- > En intra entreprise : nous contacter

### EFFECTIF

- > Minimum : 4 personnes
- > Maximum : 10 personnes

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel : pédagogie expositive et active
- > Supports de cours diffusés sur vidéo projecteur

### ÉQUIPEMENTS REQUIS

- > PC portable

### LES

- > Formation animée par les ingénieurs de la Direction Etudes et Recherche et de la Direction de la Certification de CERQUAL